



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2025

Mairie

55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

L'an deux mille vingt-cinq, et le 27 janvier 2025 à 19 h 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 24 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Sont présents : Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle Buisson, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Fabienne MOLINES ;

Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL ;

Secrétaire de séance : Fabienne MOLINES.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Délibérations

- Demande de mutation de terres appartenant à une section suite à un départ en retraite. Résiliation du bail approuvée à l'unanimité, attribution des parcelles au repreneur approuvée à l'unanimité.
- Approbation du devis pour l'enfouissement des réseaux secs à Racoules et l'extension de l'éclairage public pour un montant de 29 521,27 € HT dont 180 000 € pris en charge par Enedis : approuvé à l'unanimité.

Travaux

- La réunion concernant la réception du programme voirie 2024 aura lieu le lundi 3 février 2025.
- La réunion concernant l'estimation du programme voirie 2025 se déroulera le mardi 4 février 2025.

Travaux envisagés : VC Rieumal, les Rouvières, Montgros, rampe d'accès aux pompiers, chemin de l'ancienne école de Grizac à la Fromagerie.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres travaux peuvent être envisagés en fonction du budget 2025.

- Remettre l'eau à la fontaine du Massufret (en Régie).
- Poser les compteurs d'eau à Saint-Maurice-de-Ventalon, le Villaret, le Massufret (en Régie).
- Lancement des consultations sur la VC1 pour la rendre carrossable. Le montant des frais engagés depuis des années sur cette voie est en cours d'étude.
- Les travaux de sécurisation sur le secteur de la Barthe nécessitant la destruction d'un éperon rocheux sont reportés à trois semaines en raison des conditions météorologiques.
- Rampe à Masméjean : après étude des devis proposés, l'Entreprise Trouillet a été retenue.
- Pose des poteaux (sans les plaques faites en Régie) relative à l'adressage : après étude des devis proposés, l'Entreprise Trouillet a été retenue.
- Encadrement emplacements ordures ménagères : quatre emplacements sont concernés, le City, la Brousse, Racoules, la Placette. Un complément de devis est en attente.
- En attente du montant définitif de la subvention.

Place de la Moline

- Une réunion est prévue le 12 février 2025 avec les différents partenaires, pour les dernières implantations.
- Intervention des agents communaux en mai 2025 pour l'aménagement de deux terrains de pétanque, d'un barbecue, d'un point d'eau et de l'implantation d'un module de balançoires.
- Le deuxième chantier international interviendra en juin 2025 pour la construction d'un abri demandé par les administrés.
- L'inauguration se déroulera en novembre 2025.

Petit patrimoine

- Monuments aux morts : les travaux ont commencé. Prévoir une petite barrière sur le devant de la structure. Travail de végétalisation à prévoir avec les enfants de l'école et Matthias Cornevaux. L'inauguration est prévue le 8 mai 2025 avec une programmation spéciale et un repas républicain prévu à midi à l'école.
- Fontaine de Grizac : Il reste à amener l'eau (en Régie).

Logements et bâtiments communaux

- Les DPE pour le foyer logement ont été faits. Les autres logements communaux sont en cours de diagnostics (Estournal, Fraissinet, Masméjean, Saint-Maurice-de-Ventalon).
- Les travaux de l'appartement communal de l'Estournal sont terminés. La commission logement se réunira le vendredi 31 janvier 2025.
- Logement de la Grand'rue : l'aménagement fait en Régie est pratiquement terminé et pourra accueillir très prochainement les services de la Mairie pendant les travaux.
- Temple à Saint-Maurice-de-Ventalon : Les fissuromètres posés fin octobre n'ont détecté aucune aggravation.
- Pierre Brunel a été relancé pour le temple et le centre de secours.
- Le bureau d'études a été relancé pour le changement de chauffage de la salle polyvalente et le changement de menuiserie. Nous avons relevé un dysfonctionnement sur les consommations de fuel sur ce bâtiment : une enquête est en cours.
- Maison Rampon : présentation du projet par le CAUE pour un montant de 150 000 €. L'aménagement beaucoup trop coûteux du grenier a été abandonné.
- Suivi de la Sélo pour les travaux de la salle polyvalente. La nouvelle cuisine semi-pro sera posée en Régie, mi-mars 2025.

Associations

- Les dossiers de demandes de subventions doivent parvenir à la Mairie avant le 31 janvier 2025.

Point sur les déménagements

- Les travaux de la maison de santé débuteront en février et sont gérés par la ComCom.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 23 heures.

Prochain conseil, le mardi 25 février 2025 à 19 h 30 au foyer logement.

La secrétaire de séance

Fabienne Molines



Le président de séance

Stéphan Maurin

